



VILLE DE SAINTE-ADÈLE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT:

Le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 19 juin 2017, le projet de règlement 1200-2012-PU-6, modifiant le plan d'urbanisme 1200-2012-PU.

Suite à l'adoption de ce règlement se tiendra une assemblée publique de consultation le **mercredi le 12 juillet 2017 à 19 h** dans la salle du conseil, située au 1386, rue Dumouchel et ce, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Au cours de cette assemblée, monsieur le maire ou un membre du conseil désigné par lui expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption. Il entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le règlement visé par cette assemblée est le suivant :

Règlement 1200-2012-PU-6

Titre : Projet de règlement numéro 1200-2012-PU-6 amendant le règlement sur le plan d'urbanisme numéro 1200-2012-PU.

L'objet de ce règlement est : de modifier les usages compatibles dans l'aire d'affectation *Villégiature*.

Le projet de règlement peut être consulté au Service du greffe, situé au 1381, boulevard de Sainte-Adèle, aux heures régulières de bureau. Toute personne qui voudrait obtenir des renseignements concernant ce projet de règlement est priée de communiquer avec le Service d'urbanisme au numéro de téléphone suivant: (450) 229-2921, poste 114 ou au Service du greffe au numéro de téléphone suivant :(450) 229-2921, poste 137, et ce, pendant les heures régulières de bureau.

DONNÉ À SAINTE-ADÈLE, ce 28 juin 2017

Le greffier adjoint

Yan Senneville, OMA